

## Un bâtiment agricole en paille construit par la ville de La Riche.

Suite à une soirée organisée par Alter'énergies et InPACT37 sur l'agriculture péri-urbaine en Indre et Loire en janvier 2009, Pascal Gaillard, Maraîcher bio et Daniel Langé, 1er adjoint au maire de La Riche ont commencé à évoquer la possibilité d'une installation agricole sur un terrain appartenant à la commune. Une fois le lien créé entre les élus et les services de la mairie d'une part et le maraîcher d'autre part, les différentes étapes de cette installation ont été discuté avec l'appui d'InPACT37.

Dès le départ, la commune souhaitait inclure la construction d'un bâtiment agricole sur la parcelle. Alter'énergies développant des actions autour de l'éco-habitat au sein d'InPACT37, le lien s'est fait naturellement entre l'association et la commune en vue d'apporter un appui sur l'éco-construction.

Le maraîcher de son côté avait fait part de son besoin d'un bâtiment avec peu de fluctuations de températures pour pouvoir stocker sa production sans réfrigération et demandé que celui-ci soit éco-construit avec des matériaux issus de filières agricoles. Ces propositions après avoir suscité le scepticisme de la commune ont fini par recueillir l'adhésion de tous au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Le projet a ensuite tardé à se lancer le temps pour la mairie d'obtenir des financements qui sont finalement venus de la Région Centre via l'agglomération de Tours Plus et de la Direction Départementale du Territoire.



Si le choix des matériaux s'est rapidement porté sur la filière paille, la décision portant sur la technique à utiliser a été plus longue à aboutir et fût le fruit de discussions entre Alter'énergies et l'équipe des architectes. En effet, la préfabrication hors de la région puis dans la région (finalement abandonné faute d'entreprises prêtes) tout d'abord évoquée pour des questions de coûts a finalement pu être substituée par la technique du GREB permettant une mise en œuvre locale en utilisant la paille d'un producteur voisin.

Après un premier appel d'offre infructueux pour trouver des entreprises, Alter'énergies est intervenue de façon plus active pour sensibiliser les différents acteurs de l'éco-construction peu habitués à postuler à des appels d'offres publics afin qu'ils puissent compléter les différents dossiers.

C'est finalement Ac-cés qui a remporté l'appel d'offre pour la mise en œuvre de la paille. Cette structure basée à Orléans a toutefois dû sous-traiter le chantier du fait de son éloignement géographique à Castelreudaï Insertion, une association d'insertion spécialisée notamment, dans l'éco-construction.

Le permis de construire a été accepté en juillet 2010, les travaux se sont achevés début septembre 2011 et la réception du chantier a eu lieu le lundi 5 septembre.

Les différents partenaires du projet sont très satisfaits du résultat, à tel point que la commune de La Riche envisagerait de réaliser un projet similaire pour installer un deuxième maraîcher. D'autre part, cette construction en paille pourrait permettre de faire avancer les élus sur d'autres projets, facilitant les débats autour de ces questions de construction écologique. De son côté, Pascal Gaillard est ravi de son outil et estime que les délais pour convaincre l'ensemble des acteurs du projet, afin qu'ils intègrent les besoins en inertie du bâtiment, étaient nécessaire.



Une inauguration du bâtiment aura lieu le 15 octobre prochain, ce sera l'occasion de sensibiliser d'autres élus services techniques des communes alentours<sup>1</sup>. L'objectif présent, outre la généralisation de ce genre de projets, est de pouvoir utiliser d'autres techniques de mise en œuvre de la paille, d'autres agro-matériaux issus de filières locales et d'aboutir à des projets reproductibles sur toute région sur tout type de bâtiments. Il est également important que les artisans et habituels prestataires des collectivités se forment sur ce genre de chantier, c'est un point clef de l'accompagnement d'Alter'énergies.

*Yoann Brouard, chargé de mission écoconstruction,  
Alter'énergies*



et  
à

la



---

<sup>1</sup> A ce jour, Alter'énergies accompagne un projet similaire sur la commune de Montlouis sur Loire.